


LA PANÉGYRIARCHIE DANS LES CARRIÈRES CIVIQUES

Anna Heller

 <https://orcid.org/0009-0005-5606-7495>
Université de Tours / EA 6298 CeTHiS

Abstract

Panegyriarchy in Civic Careers

In ancient Greek cities, the organization of festivals generated its own institutional system, with various officials involved in various aspects of the celebration. One of these officials was the panegyriarch, in charge of the market that took place during the festival. On the basis of a systematic survey of the epigraphic documentation, this paper aims at defining the profile of the individuals attested as panegyriarchs. It presents the chronological and geographical distribution of the evidence, studies the offices associated with that of panegyriarch within civic careers and reflects on the level of prestige of this specific magistracy.

Keywords: panegyriarchy, agoranomia, market, fair, civic institutions, civic careers.

Les fêtes religieuses qui rythment le calendrier des cités grecques visent d'abord à attirer la protection des divinités honorées et entretenir les relations entre hommes et dieux. Mais elles permettent également d'éprouver et renforcer la cohésion de la communauté, de divertir et améliorer le quotidien de ses membres (notamment par l'accès aux viandes du sacrifice) et, lorsque le rayonnement de la fête dépasse le cadre purement local, de contribuer au prestige de la cité. Pour organiser, célébrer et encadrer ces événements, chaque cité a mis en place son système institutionnel, dans lequel coexistent diverses fonctions aux sphères de compétence complémentaires. Certaines fonctions sont universellement attestées : ainsi, les prêtres et prêtresses (parfois désignés par des dénominations spécifiques plutôt que par le terme générique *hierous-hiereia*¹) prennent en charge les aspects rituels de la fête (procession, prières et sacrifices) ; les agonothètes sont responsables de l'organisation des

¹ Ainsi à Didymes, c'est le prophète qui est responsable du culte d'Apollon Didymeus, et l'hydrophore du culte d'Artémis Pythiè. Cf. Fontenrose 1988, 45–62 ; Busine 2006, 279–285.

concours, qu'ils président.² La présente étude entend éclairer une fonction moins connue, car moins présente dans la documentation : celle de panégyriarque. En se fondant sur une recension systématique de ce terme dans les inscriptions, on peut tenter de déterminer le profil des individus qui ont exercé cette fonction et la place que celle-ci occupait dans le déroulement des carrières civiques.

L'approche développée ici relève avant tout de l'histoire institutionnelle, et l'échantillon constitué a une valeur en partie expérimentale, dans l'optique d'une étude beaucoup plus vaste portant sur l'ensemble des fonctions civiques (prêtrises, magistratures et liturgies) dans le monde grec d'époque romaine. L'une des questions qui sous-tend une telle recherche est celle de l'existence d'une hiérarchie entre les fonctions exercées localement : s'il semble acquis que les cités grecques n'adoptèrent jamais un *cursus honorum* strict sur le modèle romain, toutes les fonctions n'avaient pas le même prestige, et l'ordre dans lequel elles étaient exercées n'était sans doute pas purement aléatoire.³ Certaines apparaissent clairement comme des fonctions de fin de carrière, exercées par des citoyens engagés de manière récurrente dans la vie publique, alors que d'autres semblent accessibles à des individus plus modestes, qui n'ont laissé que peu de traces dans la documentation. Pour situer avec précision la charge de panégyriarque dans le paysage institutionnel civique, il faudrait pouvoir la comparer de manière systématique avec d'autres fonctions. À défaut de cette approche globale, qui reste à mener, on peut déjà raisonner à partir des carrières attestées pour les panégyriarques et tenter de dégager les rapports qu'entretient la panégyriarchie avec les autres fonctions assumées par ses titulaires.

Le panégyriarque, un agoranome festif

Commençons par rappeler la sphère d'action du panégyriarque, qui est bien établie. Les premiers commentateurs, se fondant sur l'étymologie du mot, ont pensé que ce magistrat dirigeait l'ensemble de la fête et que l'agonothète lui était subordonné. Même s'il est vrai que le terme *panegyris* a le plus souvent un sens large, désignant le rassemblement de fidèles venus participer à la fête,⁴ il peut aussi prendre un sens restreint, renvoyant alors à la partie commerciale de la fête – la foire ou le marché qui se déroule durant les festivités. Louis Robert a, le premier, corrigé l'ancienne interprétation, en arguant que le panégyriarque, surtout attesté à l'époque impériale, était l'équivalent de l'agoranome de panégyrie : tous deux sont chargés de l'approvisionnement et du respect des règles du marché lors d'une fête.⁵ Une inscription d'Oinoanda en Lycie, publiée ultérieurement, a confirmé de manière éclatante cette équivalence : dans le décret réglementant la fête des *Dèmostheneia*, fondée en 124/5 ap. J.-C. par un notable local qui la finance et lui donne son nom, il est indiqué que les trois panégyriarques doivent « veiller au marché et à l'approvisionnement durant la fête, ayant l'autorité de fixer le prix des marchandises,

² Pour une étude récente de cette fonction à Athènes, Sarrazanas 2021.

³ Sur la succession des magistratures à Éphèse : Kirbihler 2012.

⁴ Sur ce terme : De Ligt 1993, 35–39 ; Chandezon 2000, 74–76.

⁵ Robert 1963, 67–69 (= Robert 1989b, 606–608) et 1966, 24–25.

d'inspecter et de répartir les produits mis en vente, afin d'assurer l'abondance de biens, et de punir les contrevenants » (ἐπιμελησομένων τῆς κατὰ τὴν πανήγυριν [ἀγορ]ᾶς καὶ εὐθηνίας ἐξουσίαν ἔχοντας τειμὰς τοῖς τῆς εὐθηνίας ὄνιοις ἐπιγράφειν καὶ δοκιμ[ά]ζειν καὶ διατάσσειν τὰ πιπρασκόμενα πρὸς τὴν εὐθηνίαν καὶ ζημιῶν τοὺς ἀπειθοῦντας).⁶ Leurs missions apparaissent ainsi très proches de celles de l'agoranome en fonction lors des Mystères d'Andanie, à Messène au début du I^{er} s. av. J.-C. : si celui-ci se voit interdire, de façon peu habituelle, le droit de fixer les prix, il est en revanche chargé de vérifier la qualité des marchandises et la conformité des poids et mesures utilisés par les vendeurs ; il jouit également d'un pouvoir de coercition envers les fraudeurs, qu'il peut condamner à des coups de fouet s'il s'agit d'esclaves et à une amende s'il s'agit d'hommes libres.⁷

La proximité entre panégyriarque et agoranome est encore illustrée par le fait que l'un et l'autre magistrat peuvent consacrer des statues d'Hermès, le dieu des échanges commerciaux : une inscription de Clazomènes datant du II^e s. ap. J.-C., récemment publiée, nous fait connaître un Titus Flavius Sophron « exerçant la panégyriarchie » (πανηγυριαρχῶν), qui consacre un « Hermès avec sa balance » (τὸν Ἑρμῆν σὺν τῷ ζυγῷ) ; dans la cité voisine d'Érythrées, à la fin de l'époque hellénistique, un agoranome (qui a exercé sa fonction pendant un trimestre, lors du marché régulier sur l'agora et non lors d'un marché de panégyrie) avait de même offert au peuple une statue d'Hermès, avec une balance et des poids (τὸν Ἑρμῆν καὶ τὸ ζυγὸν καὶ τὰ στάθμια) ; enfin, à Ilion à l'époque impériale, c'est un « agoranome de panégyrie » (ὁ πανηγυρικὸς ἀγορανόμος), Ménophilos fils de Ménophilos, qui consacre à sa patrie une statue de « l'Hermès qui préside à l'équilibre des balances » (τὸν ζυγοστάτην Ἑρμῆν).⁸ Ces offrandes rappellent que les magistrats ont veillé à la probité des échanges sur les marchés dont ils avaient la charge.

Les panégyriarques ont donc le même rôle et les mêmes pouvoirs que les agoranomes, mais sont spécialement nommés pour superviser le marché qui se déroule lors d'une fête. Ce marché a d'abord pour but d'assurer l'accès aux produits de consommation courante (notamment les céréales) pour les fidèles venus en masse assister aux célébrations, qui durent souvent plusieurs jours. Mais il se transforme parfois en véritable marché périodique, qui attire des commerçants venus de l'extérieur et où s'échangent toutes sortes de produits, dont du bétail et des esclaves.⁹ Dans tous les cas, les compétences et les qualités attendues du panégyriarque et de l'agoranome sont similaires voire identiques. Dès lors on peut s'interroger sur les liens possibles entre ces deux fonctions. Sont-elles souvent exercées par les mêmes individus ? Peut-on observer une forme de spécialisation dans les carrières, en lien avec des responsabilités de nature économique ? Peut-on évaluer le prestige respectif de ces deux magistratures ? Le contexte de la fête a-t-il de ce point de vue une incidence et augmente-t-il l'éclat de la fonction qui consiste à surveiller le marché ?

L'inscription d'Oinoanda soulève en outre la question des rapports entre le panégyriarque et l'agonothète. Louis Robert, réagissant à la *communis opinio* qui faisait du panégyriarque le président de la fête, considérait que ces deux magistrats étaient sur un pied

⁶ Wörrle 1988, II, 59–61.

⁷ *Syll* 736, avec le commentaire de Chandezon 2000, 81–85.

⁸ Adak 2015 = *SEG* 65, 1042 ; *I.Erythrai Klazomenai* I, 104 ; *I.Ilion*, 4, avec le commentaire de Robert 1966, 25.

⁹ De Ligt 1993, 35–48 ; Chandezon 2000, 73, 92–98.

d'égalité, chacun s'occupant d'une partie différente de la fête. Il faisait notamment valoir une inscription de Pruse où un même individu cumule les deux fonctions.¹⁰ Mais à Oinoanda, c'est l'agonothète qui choisit les trois panégyriarques, ainsi que les dix *sebastophoroi*, qui portent les statues impériales lors de la procession, et les vingt *mastigophoroi*, qui portent des fouets et des boucliers et sont chargés du maintien de l'ordre. Tous ces magistrats sont clairement subordonnés à l'agonothète. Cependant, les panégyriarques doivent être désignés parmi les bouleutes (qui sont recrutés sur des critères de fortune et de notabilité), alors que les deux autres collèges sont choisis parmi l'ensemble des citoyens. En outre, dans la liste des sacrifices que les magistrats doivent accomplir lors de la fête, qui reflète très probablement l'ordre dans lequel ils défilent lors de la procession, les panégyriarques viennent immédiatement après l'agonothète et les prêtres, et avant les agoranomes.¹¹ La fonction semble donc jouir d'un certain prestige. La fête des Dèmostheneia est une fondation, dont les détails pratiques ont très certainement été négociés entre C. Iulius Dèmosthènes et les autorités civiles. Doit-on la considérer comme représentative des pratiques institutionnelles courantes ou, au contraire, comme une exception qui reflète les conceptions de son fondateur ? La Lycie a par ailleurs un faciès institutionnel particulier, et il serait imprudent de généraliser à partir de cet exemple. Pour creuser la question des rapports entre panégyriarque et agonothète, il faut considérer la documentation dans son ensemble, même si elle est beaucoup moins explicite que le règlement des Dèmostheneia et pose divers problèmes d'interprétation.

Présentation du corpus

Le corpus des panégyriarques qui sert de base à cette étude a été constitué en utilisant la recherche par mot-clé sur le site du Packard Humanities Institute. Les régions retenues sont l'Asie Mineure et les îles de la mer Égée – qui concentrent la majorité des occurrences. Ailleurs dans le monde grec, cette charge est peu attestée, sauf à Athènes, mais j'ai laissé de côté cette cité dont l'abondante documentation d'époque impériale ne m'est pas familière. Une recherche sur le radical *πανηγυριάρχ-* donne 87 occurrences en Asie Mineure et 11 dans les îles égéennes proches de l'Asie Mineure (Lesbos, Samos et Cos) – auxquelles il faut ajouter 12 occurrences de *παναγυριάρχ-* (une variante dialectale que l'on ne trouve qu'à Lesbos).¹² Une fois écartées les inscriptions trop fragmentaires (où le mot a été restitué sans certitude ou apparaît isolé, sans aucun contexte) et les doubles éditions de la même inscription, on aboutit à 87 occurrences au total, issues d'un ensemble de corpus épigraphiques qui, sans être exhaustif, est vaste et suffisamment représentatif.¹³ La fonction est mentionnée sous forme nominale (*πανηγυριάρχης* ou, plus rarement, *πανηγυριάρχος*) ou participiale (*πανηγυριαρχήσας*), diversement déclinée. Il existe toutefois une forme

¹⁰ *I.Prusa* I, 22.

¹¹ Wörle 1988, ll. 59–72.

¹² Sur l'utilisation du dialecte lesbien dans les inscriptions en l'honneur d'agonothètes et panégyriarques : Hodot 2012.

¹³ Voir la liste des corpus en ligne sur *PHI* pour l'Asie Mineure : <https://epigraphy.packhum.org/regions/1702> ; pour les îles : <https://epigraphy.packhum.org/regions/1699>.

adjectivale, dont le sens est plus ambigu mais que j'ai tout de même recherchée. J'ai ainsi ajouté au corpus « l'agoranome panégyriarchique » (ὁ πανηγυρικὸς ἀγορανόμος) évoqué plus haut, qui consacre une statue d'Hermès à Ilion à l'époque impériale : même si la dénomination diffère, cet individu a exercé sa fonction à l'occasion d'une fête, comme l'aurait fait un panégyriarque. De même, à Nysa en Carie, l'adjectif renvoie certainement à la fonction de panégyriarque : le Conseil et le peuple honorent un jeune homme après sa mort, et l'érection de la statue est financée par un certain Caecilius Eutychès, qui porte le même gentilice que le défunt et se définit comme son père nourricier (τοῦ θρέψαντος αὐτὸν) ; il prend en charge cette dépense « en échange de son honneur panégyriarchique, ainsi que le Conseil l'y a autorisé » (ἀντὶ τῆς ἰδίας αὐτοῦ τῆς πανηγυριαρχικῆς τιμῆς καθὼς καὶ ἡ βουλὴ συνεχώρησεν).¹⁴ La formulation évoque les bienfaits accomplis au moment de l'entrée en charge dans une magistrature – une pratique qui se développe dans le monde grec d'époque impériale et, tout en évoquant la *summa honoraria* attestée en Occident, s'en différencie par plusieurs aspects.¹⁵ Eutychès, élu ou désigné panégyriarque, a souhaité participer à l'hommage posthume rendu à son protégé et a obtenu de faire valoir ce financement au titre de bienfait d'entrée en charge dans sa fonction.

Une série d'occurrences de l'adjectif *panegyrikos* pose davantage de problèmes d'interprétation : celle qui associe cet adjectif à la charge de prophète et, plus rarement, de trésorier dans le sanctuaire de Didymes. À partir du I^{er} s. av. J.-C., les prophètes prennent l'habitude de graver, à leur sortie de charge, une inscription commémorant leur nom, leur action, parfois leur carrière et leur famille, sur les murs de la « maison des prophètes », le bâtiment où le prophète résidait pendant l'année de son mandat.¹⁶ Sur 124 inscriptions commémoratives de prophètes,¹⁷ 3 mentionnent la charge de panégyriarque sous forme nominale ou participiale, alors que 13 qualifient le prophète de *panegyrikos*. Le premier type de mention est sans ambiguïté : il indique que le prophète (ou l'un de ses parents) a exercé la fonction de panégyriarque, soit en même temps que sa prophétie soit avant. En revanche, lorsque c'est l'adjectif qui est utilisé, on peut comprendre qu'il renvoie au sens large du mot *panegyris* et signale simplement que le prophète a exercé sa charge une année où avait lieu la fête des Didymeia. Depuis la fin du III^e s. av. J.-C., cette fête avait lieu tous les quatre ans et comportait un concours stéphanite.¹⁸ Elle devait occasionner un surcroît d'activité pour le prophète en fonction, d'où l'usage de souligner que sa charge avait été assumée une année de panégyrie. Dans la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C., Iasôn fils de Iasôn se vante même d'avoir été « prophète panégyriarchique trois fois, de trois panégyries » (προφήτης Ἰάσων [Ἰά]σωνος πανηγυρικὸς τρις [τρ]ῶν πανηγύρ[εων]).¹⁹ A priori ce type de mention n'a pas de lien avec l'exercice de la panégyriarchie.

¹⁴ I.Nysa, 461.

¹⁵ Sur cette pratique : Heller 2013, 224–225.

¹⁶ Parke 1985, 69–70 et Fontenrose 1988, 43 (qui pense qu'il faut différencier la maison des prophètes et le *chresmographeion* où étaient conservés les oracles).

¹⁷ Ce décompte provient d'un dépouillement personnel effectué dans le cadre d'une enquête antérieure. Il ne correspond pas à la catégorie des *Propheteninschriften* dans le corpus d'A. Rehm, qui intègre aussi bien des inscriptions commémoratives que des honorifiques et des dédicaces. Sur ces questions de typologie des inscriptions : Heller 2020, 82–92.

¹⁸ Sur les Didymeia : Fontenrose 1988, 67–74.

¹⁹ I.Didyma, 264. Cf. Günther 2017, 333.

Un doute subsiste toutefois, du fait que d'autres adjectifs peuvent s'ajouter à celui de *panegyrikos* pour qualifier le prophète, en particulier l'adjectif αὐτοέτης, dont le sens a été débattu et est loin d'être clair.²⁰ Il semble indiquer que le prophète a revêtu, en plus de la prophétie, une autre charge « la même année ». Il arrive que cette charge soit explicitement mentionnée, mais le plus souvent elle n'est pas précisée. Aussi peut-on se demander si les quelques inscriptions où un individu est qualifié de « prophète panégyriarchique la même année » (προφήτης αὐτοέτης πανηγυρικός) ne renvoient pas, de manière indirecte, au cumul des fonctions de prophète et de panégyriarque lors des Didymeia.²¹ Cette interprétation n'a rien d'assuré, d'autant qu'un exemple semble plutôt la contredire. Au III^e s. ap. J.-C., Ulpius Athénagoras commémore sa prophétie en rappelant sa carrière : « prophète pieux la même année volontaire panégyriarchique, boularque, agonothète des Megala Didymeia Commodeia, agonothète des Capitoneia et ayant accompli toutes les autres magistratures et liturgies » (προφήτης εὐσεβῆ[ς Οὐ]λπίος Ἀθηναγόρας αὐτοέτης αὐτεπ[άγγελτος] πανηγυρικός, βούλαρχος, ἀγωναθ[έτης τ]ῶ<ν Μεγάλων Διδυμείων Κομοδείων, [ἀγω]νοθέτης Καπιτωνείων καὶ ἄλλας ἀρχά[ς καὶ] λειτουργίας τε[τε]λεκώς).²² L'adjectif αὐτεπάγγελτος est également bien attesté à Didymes et indique que le prophète n'a pas été tiré au sort parmi les cinq candidats des dèmes, selon la procédure habituelle, mais s'est porté volontaire en faisant une promesse solennelle. L'enchaînement des adjectifs qui qualifient le prophète n'est pas facile à comprendre : quelle charge a-t-il exercée « la même année » que sa prophétie ? Est-ce l'agonothésie des Didymeia, puisqu'il a été prophète une année de panégyrie ? Mais dans ce cas, pourquoi mentionner cette fonction après la charge de boularque (président du Conseil) ? On a plutôt l'impression que les fonctions suivent un ordre chronologique inversé : Ulpius Athénagoras a d'abord été agonothète des Capitoneia, puis des Didymeia, puis boularque, et enfin prophète – la charge la plus prestigieuse, qu'il venait d'achever au moment où il a fait graver l'inscription. Le point le plus important pour mon propos se situe toutefois ailleurs : quelques lignes plus bas, Ulpius Athénagoras évoque son père, qui portait le même nom que lui et « a exercé la panégyriarchie » (πατὸς Οὐλ[πίου] Ἀθηνα[γόρου] —] πανηγυριαρχήσαντο[ς]). Cette fois il s'agit sans aucun doute de la fonction de panégyriarque, la seule connue pour le père. Dès lors, si le fils avait lui aussi exercé cette fonction, pourquoi ne pas utiliser la forme nominale (comme pour les autres fonctions mentionnées dans sa carrière) ou participiale (comme pour son père) ? Il paraît peu probable que dans une même inscription, l'exercice de la panégyriarchie soit d'abord indiqué de manière allusive par l'usage de l'adjectif *panegyrikos*, puis de manière explicite par l'usage du verbe sous forme participiale.

Il semble donc plus raisonnable d'exclure les prophètes *panegyrikoi* du corpus des panégyriarques, tout comme les trois *tamiai panegyrikoi*, qui ont exercé leur fonction de trésorier durant la fête des Didymeia. En revanche on trouve quelques mentions de panégyriarques (sous forme nominale) dans des inscriptions commémoratives gravées par les hydrophores, où elles concernent un parent masculin de l'hydrophore. J'aboutis ainsi à un corpus de 89 occurrences assurées de panégyriarques (**tabl. 1**).

²⁰ Sur les différentes hypothèses : Fontenrose 1988, 48–49.

²¹ C'est ce que semble comprendre Busine 2006, 298 et n. 143, mais elle n'explique pas son raisonnement et ne prend pas en compte toutes les inscriptions où le prophète est qualifié de *panegyrikos*.

²² *I. Didyma*, 278. Cf. Günther 2017, 496.

Tabl. 1. Formes grammaticales des mentions de panégyriarchie

Forme du mot	Nb occ
nom	58
participe passé	29
adjectif	2 + 16 à <i>Didymes</i>
Total	89 + 16 <i>exclues</i>

Ces occurrences se répartissent de manière très éparse du point de vue géographique (**tabl. 2**). La plupart des cités ne livrent qu'une ou deux occurrences de panégyriarques. Seules trois cités se distinguent : Éphèse, avec 22 occurrences (mais le corpus épigraphique de cette cité est le plus abondant d'Asie Mineure, aussi cette surreprésentation n'est-elle peut-être qu'un effet de sources) ; Milet, avec 13 occurrences dont 11 à *Didymes* ; Mytilène avec 12 occurrences. Philadelphie, en Lydie, fait connaître six panégyriarques, tous mentionnés dans des inscriptions honorifiques, ce qui, rapporté au nombre total d'inscriptions honorifiques de cette cité, n'est pas négligeable (6 sur 79, soit 8%). Par comparaison, la mention de cette fonction est moins fréquente à Éphèse, si l'on considère le même type d'inscriptions (15 inscriptions honorifiques sur 466, soit 3%).²³

Tabl. 2. Distribution géographique

Région + cité	Nb occ
Ionie	39
Éphèse	22
Érythrées	2
Magnésie	1
Milet	2
Milet (<i>Didymes</i>)	11
Priène	1
Îles	18
Cos	1
Lesbos (<i>Eresos</i>)	1
Lesbos (<i>Mytilène</i>)	12

²³ Pour les décomptes par type d'inscription dans les corpus dépouillés (qui n'intègrent pas les inscriptions postérieures au III^e s. ap. J.-C.) : Heller 2020, 271–272 et le fichier « Analyse des corpus dépouillés » téléchargeable en ligne : <https://www.euergetai.univ-tours.fr/ressources>.

Région + cité	Nb occ
Samos	4
Carie	11
Aphrodisias	1
Cnide	1
Iasos	1
Mastaura	1
Mylasa	2
Nysa	3
Tabai	1
Tralles	1
Lydie	8
Apollonis	1
Philadelphie	6
Thyatire	1
Mysie	4
Cyzique	1
Pergame	3
Phrygie	3
Aizanoi	2
Akmonia	1
Bithynie	2
Nicée	1
Pruse	1
Cilicie	2
Mopsueste	1
Tarse	1
Troade	1
Ilion	1
Pont	1
Sinope	1
Total	89

Du point de vue typologique (**tabl. 3**), les honneurs publics, tels qu'ils sont résumés dans les inscriptions gravées sur les bases de statue, sont le contexte privilégié des mentions de panégyriarques : près de deux tiers d'entre elles se trouvent dans ce type de textes, qui rappellent la carrière de l'*honorandus* ou simplement la fonction qu'il exerçait

au moment du vote de l'honneur. Il est beaucoup plus rare d'évoquer la fonction de panégyriarque dans les honneurs privés, érigés par un individu pour l'un de ses proches (seulement 4 cas). De même, les dédicaces (par lesquelles un individu consacre une offrande aux dieux ou à la patrie) sont peu propices à de telles mentions (3 cas). On les trouve davantage dans les inscriptions commémoratives, gravées à leur sortie de charge par le personnel religieux de Didymes, mais aussi par les agoranomes à Éphèse.

Tabl. 3. Distribution typologique

Type d'inscription	Nb occ	%
honorifique publique	57	64%
commémorative	16	18%
honorifique privée	4	4%
dédicace	3	3%
décret honorifique	2	2%
lettre	2	2%
edit	1	1%
funéraire	1	1%
liste	1	1%
poids	1	1%
topos	1	1%
Total	89	100%

Toutes les inscriptions du corpus sont en grec, sauf une, qui provient de la colonie de Sinope, dans le Pont : dans le rappel de la carrière d'un notable qui a atteint le *duumvirat* quinquennal, a mené quatre ambassades auprès d'Hadrien puis Antonin à Rome et a été honoré du titre de « fondateur de la patrie » (*conditor patriae*) figure la fonction de *paneguri* – qu'il faut comprendre comme une abréviation latine de panégyriarque.²⁴ La mention de cette fonction dans une colonie romaine reste à ma connaissance un hapax, alors que l'on connaît davantage d'agonothètes ou de gymnasiarques, dont la présence témoigne d'une certaine perméabilité de ces communautés à leur environnement grec.²⁵

La distribution chronologique des panégyriarques (**fig. 1**) confirme que cette fonction (sous cette dénomination) est caractéristique de l'époque impériale, avec un pic des attestations dans la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C., qui correspond au pic de la documentation épigraphique en Asie Mineure.²⁶

²⁴ *I.Sinope*, 102.

²⁵ Sur l'influence de l'hellénisme dans les colonies romaines d'Orient : Brélaz 2017.

²⁶ Pour une étude de l'*epigraphic habit* en Asie Mineure : Heller 2020, 124–138.

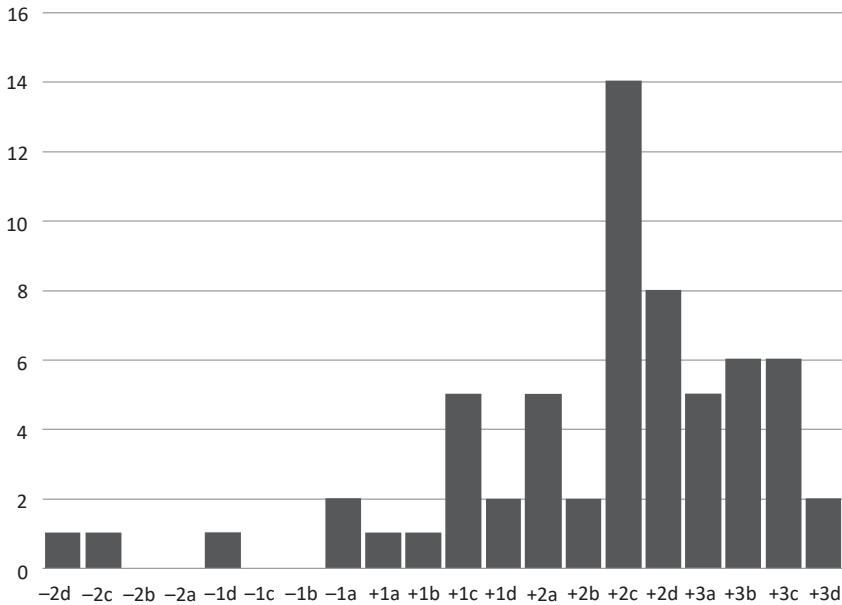


Fig. 1. Distribution chronologique²⁷

On trouve toutefois de rares occurrences du terme dès le II^e s. av. J.-C. L'une des plus anciennes provient d'une lettre royale, dont l'auteur est certainement Eumène II de Pergame ; elle est adressée à l'association des technites dionysiaques, dont le siège se trouvait alors à Téos et qui était entrée en conflit avec la cité.²⁸ Le roi tente de régler le litige, qui porte notamment sur le degré d'autonomie de l'association par rapport à la cité dans l'organisation des Dionysia. Le texte est très fragmentaire et il est difficile d'en restituer le sens exact, mais l'une des demandes transmises au roi par les technites concerne les panégyriarques, qu'ils entendent pouvoir désigner eux-mêmes, sans que personne puisse contester cette nomination ; plus loin le roi semble définir les sphères d'autorité respectives des panégyriarques (qui agissent au nom de l'association) et des magistrats de Téos.²⁹ Dans ce cas très particulier, on a l'impression que les panégyriarques ont des compétences larges et s'apparentent de fait à des présidents de panégyrie. Ils sont de toute façon différents des panégyriarques plus tardifs, puisqu'ils exercent leur fonction au sein d'une association, et non en tant que magistrats civiques. On trouve encore, à la basse époque hellénistique, deux occurrences du terme dans des décrets honorifiques de la tribu des Otokondeis à Mylasa, en Carie.³⁰ Les citoyens honorés semblent avoir

²⁷ Ne sont retenues pour ce graphique que les inscriptions datées par un intervalle inférieur ou égal à un siècle. Elles ont été attribuées à une date médiane (au milieu de l'intervalle de datation) puis regroupées par quart de siècle (-1a = dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., +1a = premier quart du I^{er} s. ap. J.-C., etc.).

²⁸ *I.Pergamon* I, 163 = Welles 1966, n° 53.

²⁹ *I.Pergamon* I, 163, col. I C, ll. 5-9 et II C, ll. 9-16.

³⁰ *I.Mylasa* I, 107 (2^e moitié du II^e ou I^{er} s. av. J.-C.) et 108 (II^e s. av. J.-C.).

exercé la panégyriarchie lors d'une fête organisée par la tribu, et la fonction est vraisemblablement déjà liée à la partie commerciale de la fête, puisqu'il est dit de l'un d'eux : « ayant par la suite été choisi panégyriarque, il a assumé sa magistrature de façon digne, ayant en même temps pris en charge la gestion du marché » (ὄστε[ρ]ον δὲ αἰρεθεὶς πανηγυριάρχης προέστη τῆς [ἀρχ]ῆς ἀξίως, προστὰς ἅμα καὶ τῆς κατὰ τὴν ἀγορὰ[ν] [ἐπ]μελείας). On comprend que le même individu a supervisé les transactions lors du marché régulier, dans la ville, et lors de la foire qui avait lieu durant la fête.³¹ Toutes les autres occurrences de la fonction de panégyriarque datent de l'époque impériale, entre le début du principat d'Auguste et la fin du III^e s. ap. J.-C.

Le profil de carrière des panégyriarques

Avant d'examiner le type de carrière civique associé aux individus qui ont exercé la panégyriarchie, on peut faire quelques remarques préliminaires sur leur identité. Tout d'abord, cette fonction apparaît presque exclusivement masculine : le corpus dépouillé ne livre qu'une seule femme panégyriarque, à Cnide dans la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C.³² Aurelia Eirène est honorée par le Conseil et le peuple pour ses qualités personnelles (vertu, tempérance) et pour avoir exercé sa fonction « avec zèle et éclat » (πανηγυριαρχήσασαν φιλοτείμως καὶ ἐπιφανῶς). C'est son mari qui finance l'érection de la statue, conformément à une promesse officielle. Or l'inscription précise qu'il est prêtre à vie du dieu Hélios et demiurge. Dès lors on peut se demander si la panégyriarchie n'a pas été exercée durant les fêtes célébrées en l'honneur de ce dieu et si ce n'est pas le mari qui a assumé la réalité de la charge, Eirène se contentant d'en être titulaire à titre honorifique et, sans doute, de participer aux dépenses. On ne peut toutefois exclure qu'elle ait revêtu officiellement l'autorité de sa fonction et ait été présente en personne pour surveiller les transactions commerciales – peut-être accompagnée de son mari. Quoi qu'il en soit, cet exemple isolé s'explique probablement par le contexte de fonctions exercées en couple. Un tel contexte reste très inhabituel pour la panégyriarchie, alors que les couples d'agonothètes et, plus encore, de gymnasiarques sont bien attestés. On connaît également des femmes agonothètes ou gymnasiarques sans leur mari, mais aucune femme agoranome.³³ Ce constat confirme la proximité entre agoranomie et panégyriarchie, deux magistratures qui restent (sauf rare exception) réservées aux hommes.

Un autre cas isolé montre que la fonction peut être exercée nominalement par un enfant : à Érythrées, à une date incertaine mais certainement tardive, Eutythianos, qui a été irénarque et agoranome, décore de peintures la grotte de la Sibylle et fait graver une dédicace en son nom et celui de son enfant homonyme, panégyriarque (σὺν Εὐτυθιανῶ

³¹ Je suis ici l'interprétation de Robert 1963 (= Robert 1989b), 608 n. 3. Chandezon 2000, 76, pense que le terme *agora* désigne ici la partie commerciale de la fête et que la deuxième partie de la phrase ne fait que gloser la première. Mais il me semble que la présence de l'adverbe ἅμα (« en même temps ») impose de comprendre que l'*honorandus* a exercé deux fonctions, certes très proches mais néanmoins différenciées : il a été à la fois panégyriarque et agoranome.

³² *I.Knidos* I, 91, avec le commentaire de van Bremen 1996, 75–76.

³³ van Bremen 1996, 66–76, 303–305.

παιδί πανηγυριάρχη).³⁴ Dans ce cas il ne fait pas de doute que c'est le père qui a exercé la fonction au nom de son fils mineur ; il a donc cumulé la surveillance régulière de l'agora et celle de la foire marchande associée à une fête.

Les panégyriarques sont normalement citoyens de la cité où ils exercent leur magistrature. Un seul étranger semble avoir revêtu cette fonction à Didymes : un ambassadeur de Tyr venu ériger dans le sanctuaire, au nom de sa patrie, une statue du consulaire C. Antius Aulus Iulius Quadratus, originaire de Pergame, proche de Trajan et gouverneur de Syrie entre 100 et 104 ap. J.-C.³⁵ À l'occasion de son séjour, pour des raisons qui nous échappent, cet ambassadeur aurait pris en charge (à titre honorifique ?) la surveillance et l'approvisionnement du marché durant une fête. Mais ce type d'initiative reste exceptionnel et la panégyriarchie n'est pas une fonction qui attire les étrangers de prestige (contrairement à certaines magistratures ou prêtrises éponymes). En revanche, ses titulaires peuvent avoir acquis, en plus de leur citoyenneté d'origine, la citoyenneté romaine : de fait, la moitié d'entre eux affichent par leur onomastique la possession de la *civitas* (**tabl. 4**). Un tiers conserve une onomastique de tradition grecque (idionyme et patronyme), et il est peu probable que parmi eux se trouvent beaucoup de citoyens romains. Dans une douzaine de cas le statut juridique de l'individu ne peut être précisé, car son nom est perdu dans une lacune. La situation varie d'une cité à l'autre : à Éphèse, sur 20 panégyriarques, 14 possèdent avec certitude la *civitas*, 1 seul ne la possède pas et 5 sont de statut indéterminé ; à Milet et à Mytilène, la répartition est plus équilibrée (dans les deux cas on trouve 6 citoyens romains, 5 dépourvus de la *civitas*, 1 de statut indéterminé). Même si les effectifs sont un peu faibles pour fournir une base fiable à la comparaison, celle-ci reflète sans doute l'inégale diffusion de la citoyenneté romaine selon les régions et les cités.³⁶

Tabl. 4. Nom et statut³⁷

Onomastique	Nb individus	%
romaine	44	51%
grecque	29	33%
lacune	13	15%
Total	86	100%

Pour tenter de cerner le profil de carrière des titulaires de la panégyriarchie, on peut commencer par établir le nombre de fonctions qui leur sont attribuées dans les inscriptions où ils sont mentionnés (**tabl. 5**). Celles-ci ne rappellent pas forcément l'ensemble de la carrière des individus honorés ou commémorés : certaines se contentent d'évoquer la ou les fonctions les plus récentes, quand d'autres semblent récapituler toutes les

³⁴ *I.Erythrai Klazomenai* II, 228.

³⁵ *I.Didyma*, 151. Cf. Günther 2017, 282.

³⁶ Sur cet aspect : Frija 2020.

³⁷ Dans ce tableau le décompte est en individus et non en occurrences (deux panégyriarques étant attestés avec cette fonction dans plus d'une inscription).

fonctions exercées, sans que l'on puisse toutefois exclure une sélection. Dans le corpus constitué, 18% des panégyriarques ne sont mentionnés qu'avec une seule fonction – la panégyriarchie. Cela ne signifie pas qu'elle est la seule qu'ils aient exercée, mais à moins que les mêmes individus soient connus par d'autres inscriptions, on en est réduit à cette information. Dans leur grande majorité toutefois (82%), les titulaires de la panégyriarchie sont mentionnés avec au moins une autre fonction.

Tabl. 5. Nombre de fonctions attribuées aux panégyriarques

Nb fonctions	Nb occ	%
1	16	18%
2	15	17%
3	15	17%
4	21	24%
5	4	4%
6	6	7%
7	2	2%
8	5	6%
9	2	2%
12	2	2%
14	1	1%
Total	89	100%

À titre de comparaison, on peut utiliser une étude que j'ai menée sur les notables locaux attestés avec des titres honorifiques.³⁸ Lorsque les inscriptions mentionnent, en plus du titre, au moins une fonction, dans près de la moitié des cas elles n'en rappellent qu'une seule ; les séquences de deux fonctions correspondent à 19% des cas, soit à peu près la même proportion que chez les panégyriarques, mais celles de trois ou quatre fonctions sont bien plus fréquentes dans ce dernier groupe (40% contre 17% seulement chez les porteurs de titres). Les individus qui affichent plus de cinq fonctions sont minoritaires dans les deux cas, mais sont néanmoins mieux représentés chez les panégyriarques (20%) que chez les porteurs de titres (13%). Il est possible que la présence d'un titre honorifique (tel que bienfaiteur, *philopatris*, *philosebastos*, etc.) ait rendu moins utile le rappel de toutes les fonctions exercées, absorbant en quelque sorte les détails de la carrière de l'individu. Mais la comparaison peut aussi faire supposer que la panégyriarchie est moins souvent

³⁸ Heller 2019, 87–88. Dans cette étude, les pourcentages sont établis sur la totalité des individus de l'échantillon, dont 37% sont mentionnés sans aucune fonction ; pour les besoins de la comparaison, j'ai re-calculé ici les pourcentages sur la base des individus attestés avec au moins une fonction (comme dans le tableau 5).

rappelée seule que d'autres fonctions et, au contraire, plus souvent intégrée à une séquence de plusieurs fonctions. Je reviendrai plus loin sur cette hypothèse et son interprétation.

Les fonctions exercées par les panégyriarques (en-dehors de la panégyriarchie) sont très variées : les 252 occurrences se répartissent entre une cinquantaine de fonctions différentes, dont certaines ne sont attestées qu'une seule fois dans le corpus dépouillé (par exemple euposiarque, responsable de l'approvisionnement ; alytarque, responsable du maintien de l'ordre lors d'un concours ; nomophylaque, magistrat chargé de faire respecter les lois ; *apodektès* ou percepteur des biens publics ; préposé à la frappe de la monnaie de bronze...). On peut établir leur fréquence respective, en se limitant à celles qui apparaissent plus de 5 fois dans le corpus (**tabl. 6**).

Tabl. 6. Les fonctions exercées par les panégyriarques (en-dehors de la panégyriarchie)

Fonction	Nb occ	%
agonothète	28	11%
agoranome	23	9%
prêtre	17	7%
grand-prêtre	16	6%
secrétaire	16	6%
stratège	14	6%
prytane	12	5%
gymnasiarque	11	4%
boularque	9	4%
sitonès	9	4%
trésorier	9	4%
prophète	7	3%
stéphanéphore	6	2%
autre (< 5 occ)	75	29%
Total	252	100%

L'agonothésie et l'agoranomie viennent en tête : dans près de 60% des cas (51 sur 89), les panégyriarques ont également exercé l'une ou l'autre de ces fonctions, qui entretiennent des liens étroits avec la panégyriarchie, par le contexte festif pour la première et la nature de la charge pour la seconde. Les panégyriarques sont en général soit agonothètes, soit agoranomes, mais rarement les deux à la fois : le corpus ne livre que deux exemples assurés d'individus ayant revêtu ces trois fonctions à Didymes et deux autres probables, à Milet et Éphèse.³⁹ Les prêtrises (de divinités traditionnelles) et grandes-prêtrises (du culte impérial) sont également bien représentées dans le corpus des panégyriarques,

³⁹ *I. Didyma*, 320 et 372 ; *I. Milet* VI.3, 1151 ; *I. Ephesos* III, 930, col. 2.

comme de manière générale dans la documentation. Si l'on y ajoute les autres fonctions relatives aux cultes ou aux concours (prophétie d'Apollon Didymeus, prytanie, stéphanéporie, gymnasiarchie), elles représentent ensemble près de 30% des occurrences. D'autres fonctions sont plus proches de l'agoranomie, par la nature des missions accomplies, qui ont trait aux échanges ou à la gestion comptable et administrative : le *sitonès* est chargé d'acheter et importer du grain sur fonds publics (mais parfois avec l'apport de fonds privés) et à ce titre veille lui aussi au bon approvisionnement du marché ;⁴⁰ le trésorier (*tamias* ou *argyrotamias*) tient les comptes de la caisse publique ou sacrée qui lui est confiée, enregistrant les entrées et les sorties, et possède sans doute des notions relatives à la monnaie ; le secrétaire du Conseil ou du peuple tient les minutes des séances et veille à la conservation des documents publics.

Il est souvent difficile d'établir, à la lecture des séquences de fonctions qui apparaissent dans les inscriptions, si elles ont été exercées en même temps ou successivement et, dans ce dernier cas, de reconstituer l'ordre dans lequel elles se sont succédées.⁴¹ Parfois, le cumul des fonctions semble assuré. Ainsi, à Éphèse, il arrive que l'agoranome de l'année en cours soit nommé panégyriarque d'une fête se déroulant sous son mandat : sur un total d'environ 70 inscriptions gravées sur la porte sud de l'agora par des agoranomes à l'issue de leur charge, 7 mentionnent l'exercice d'une panégyriarchie (3 lors des Megala Artemisia, 3 lors des Megala Pasithea, 1 lors des Ephesèa).⁴² À Éphèse toujours, on a trois exemples de citoyens attestés comme agonothètes et panégyriarques des Megala Artemisia : l'hypothèse la plus probable est qu'ils ont pris en charge, lors d'une même célébration de cette fête, à la fois l'organisation des concours et la surveillance de la foire.⁴³ À Mytilène, une série d'inscriptions honorifiques livre de manière récurrente la même séquence : « le prêtre, grand-prêtre, agonothète et panégyriarque de la panégyrie de Thermi » (τὸν εἴρεα καὶ ἀρχεῖρεα καὶ ἀγωνοθέταν καὶ πανηγυριάρχαν/ παναγυριάρχαν τὰς Θερμιάκας παναγύριος).⁴⁴ On ne peut exclure que ces quatre fonctions soient énumérées chronologiquement, et qu'une sorte de *cursus honorum* se soit imposé dans l'accès à ces charges religieuses, toujours exercées dans le même ordre. Il semble toutefois plus convaincant de comprendre que la copule *kai* exprime ici la simultanéité et le cumul des fonctions : le sanctuaire consacré à Artémis Thermia accueillait également le culte de la famille impériale, et la cité confiait régulièrement au même individu tous les aspects de la fête qui s'y déroulait – les rites et sacrifices, les concours, la foire marchande. De même, à Pruse en Bithynie, le village de Dagouta honore P. Annius Claudianus Métrodoros, « prêtre de Zeus Olympien, premier archonte, agonothète et panégyriarque » (ιερέα Διὸς Ὀλυμπίου καὶ πρῶτον ἄρχοντα καὶ ἀγωνοθέτην καὶ πανηγυριάρχην) : lui aussi a vraisemblablement assumé toutes ces fonctions la même année.⁴⁵ En revanche, à Priène, la formulation laisse

⁴⁰ Sur la sitonie : Strubbe 1987 et 1989.

⁴¹ Sur ces difficultés d'interprétation : Kirbihler 2012.

⁴² *I.Ephesos* III, 923 col.1 ; 924A.V ; 925A.III ; 930 col. 2 ; 935 col. 1, 938 ; VII.1, 3014. La fonction d'agoranome est parfois explicitement mentionnée, parfois sous-entendue, mais la structure des inscriptions ainsi que les formules stéréotypées qu'elles contiennent les rattachent toutes à la série des commémoratives d'agoranomie.

⁴³ *I.Ephesos* IA, 24C ; III, 930 col.2 (également agoranome) ; IV, 1104A.

⁴⁴ *IG* XII.2, 242, 246–252. Sur ces inscriptions : Hodot 2012.

⁴⁵ *I.Prusa* I, 22. Dans la cité de Prusias (également en Bithynie), il est fréquent de cumuler les charges de premier archonte, prêtre et agonothète de Zeus Olympios.

un doute : la cité érige une statue de M. Aurelius Tatianus, « l'agoranome, panégyriarque de la déesse Athéna Polias, *prostatès* de la déesse, archiprytane, boularque, le stéphanéphore » (τὸν ἀγορανόμο<ν> καὶ πα<νη>γυρίαρχον τῆς Πολιάδος θεοῦ Ἀθηνᾶς καὶ προστάτ<ην> τῆς θεοῦ καὶ ἀρχιπρύτανιν καὶ βούλαρχον τὸν στεφανηφόρον).⁴⁶ Alors que les cinq premières fonctions sont coordonnées par *kai*, la dernière est distinguée des autres par la reprise de l'article défini : la stéphanéphorie est-elle la plus récente dans la carrière de l'*honorandus*, et dans ce cas les précédentes fonctions sont-elles rappelées dans l'ordre chronologique ? On ne peut toutefois exclure un classement hiérarchique ou thématique, par type de fonction.

Dans d'autres cas, les fonctions s'ordonnent plus clairement de manière chronologique. À Nysa, le Conseil, le peuple, la gérusie et les *néoi* honorent Néopatros fils de Diaphantès « qui a été stratège avec gloire et agoranome avec zèle, le panégyriarque, qui a été généreux et a donné à ceux qui étaient rassemblés pour la panégyrie [...] » (στρατηγήσαντα ἐνδόξως καὶ ἀγορανομήσαντα φιλοτίμως τὸν πανηγυρίαρχον φιλοτιμησάμενον καὶ δόντα τοῖς πανηγυρίζουσιν τὰ ἐκ[...]).⁴⁷ La fonction énoquée sous forme nominale (« le panégyriarque ») est certainement celle que l'*honorandus* occupait ou venait d'occuper au moment du vote de l'honneur, alors que les fonctions de stratège et d'agoranome, rappelées à l'aide d'un participe aoriste, sont antérieures. De même, toujours à Nysa, lorsqu'une autre inscription honore « le secrétaire de la cité, panégyriarque, stratège et paraphylaque, qui a été agoranome quatre fois, trésorier deux fois » (τὸν γραμματέα τῆς πόλεως καὶ πανηγυρίαρχον καὶ στρατηγὸν καὶ παραφύλακα ἀγορανομήσαντα δ' ἀργυροταμειύσαντα δίκ), on comprend que les deux dernières fonctions (sous forme participiale) ont été exercées avant les quatre premières (sous forme nominale).⁴⁸ À Érythrées, on peut hésiter : la gérusie honore un citoyen « qui a été agoranome, euposiarque et panégyriarque des Dèmètria avec gloire et munificence » (ἀγορανομήσαντα κα[ί] [ε]ὑποσιάρχ[αν]τα καὶ πανηγυριαρχήσαντα τῶν Δημητρίων ἐνδό[ξ]ως καὶ μεγαλοψύ[χ]ως).⁴⁹ Ces trois fonctions, mentionnées sous forme participiale, ont-elles été exercées la même année ou successivement ? Si elles se sont succédées, elles témoignent d'une forme de spécialisation dans les questions d'approvisionnement. C'est encore plus net dans l'unique inscription funéraire du corpus, provenant d'Akmonia en Phrygie.⁵⁰ Alexandre, également appelé Acholis, qui a fait construire son tombeau de son vivant pour lui-même et sa femme, rappelle sa carrière en ces termes : « bouleute, qui a été agoranome, *sitonès*, panégyriarque, qui a de nouveau mesuré [= donné] pour l'agora 6200 *kyproi* [de grain], qui a été stratège » (βουλευτῆς ἀγορανομήσας σειτωνήσας πανηγυριαρχήσας μετρήσας πάλιν τῆ ἀγορᾶ κύ(πρους) ,ςσ' στρατηγήσας). Après avoir rempli trois fonctions liées au marché, ce citoyen a une nouvelle fois veillé à l'approvisionnement en céréales, en offrant à la vente l'équivalent de 2000 médimnes, soit sur fonds publics soit, plus vraisemblablement, à ses frais.

Plus généralement, même s'il est rare que les fonctions remplies par un même individu soient toutes liées au même domaine de compétences, on peut observer des carrières orientées vers les affaires économiques et administratives. À Philadelphie en Lydie,

⁴⁶ *I.Priene*, 246 (= *I.Priene B – M*, 61).

⁴⁷ *I.Nysa*, 450.

⁴⁸ *I.Nysa*, 451.

⁴⁹ *I.Erythrai Klazomenai I*, 105.

⁵⁰ *MAMA XI*, 120.

C. Iulius Makedon Aurelianus « a été gardien du registre des dettes publiques, curateur, trésorier durant les assises, panégyriarque durant le concours commun de l'Asie, acheteur de grain public, il a fourni de sa propre initiative des repas cuisinés, a été introducteur [lors d'un concours] et s'est montré utile et a servi sa patrie en bien d'autres circonstances » (χρεοφυλάζαντα, κουρατορεύσαντα, ταμι{ατ}εύσαντα ἐν ἀγοραία, πανηγυριαρχήσαντα ἐν κοινῷ τῆς Ἀσίας ἀγῶνι, σειτωνήσαντα, πέψαντα παρ' ἑαυτοῦ, εἰσαγωγέ[α γε]νόμενον καὶ ἐν ἄλλοις πλείοσιν εὐχρηστον γενόμενον καὶ ὑπηρετήσαντα τῇ πατρ[ί]δι).⁵¹ Les trois premières fonctions sont liées à la gestion des comptes publics ; celle de curateur, translittérée du latin, correspond probablement à une magistrature financière locale. Les deux suivantes ont trait à l'approvisionnement du marché, et ont été accompagnées (ou suivies) d'un bienfait consistant à distribuer des repas gratuits, certainement dans le contexte d'un afflux de pèlerins pour la fête organisée par la province pour célébrer le culte impérial. La dernière fonction mentionnée relève quant à elle du domaine religieux, l'*eisagogeus* exerçant sa charge lors des concours. Plusieurs autres inscriptions honorifiques de Philadelphie témoignent du même genre de spécialisation (jamais totalement exclusive d'autres types de fonctions) : la charge de panégyriarque voisine avec celles de curateur, de décaprote (responsable de la levée des impôts dus au fisc romain), de trésorier, d'agoranome et/ou de *sitonès*.⁵² À Tralles, parmi les 12 fonctions mentionnées dans la carrière d'un citoyen, on trouve l'agoranomie, la sitonie (revêtue deux fois, le blé ayant à chaque fois été convoyé depuis Alexandrie), la panégyriarchie, mais aussi les charges de trésorier et décaprote, ainsi que plusieurs secrétariats (du peuple, de la gérusie, des *néoi* et des Romains) ; le même individu a également pris en charge des fonctions de maintien de l'ordre (il a été irénarque et paraphylaque) et des fonctions religieuses (il a été stéphanéphore et chrysophore).⁵³ D'autres carrières apparaissent plus mixtes, comme celle d'un prophète de Didymes qui a également été agonothète des Megala Commodeia Didymeia, boularque, panégyriarque, agoranome, *sitonès*, archiprytane, trésorier : il a partagé son activité publique entre le sanctuaire et la ville.⁵⁴

Une partie des panégyriarques semble ainsi avoir développé des compétences spécialisées dans la gestion de l'approvisionnement mais aussi, plus généralement, des finances publiques. Cela n'a toutefois rien de systématique, et d'autres titulaires de cette fonction se cantonnent plutôt au domaine des cultes et des concours. Il reste difficile de dégager un schéma récurrent de carrière dans le corpus des panégyriarques : la variété des formulaires dans les inscriptions correspond sans doute à une assez grande souplesse dans la chronologie et la nature des fonctions exercées.

Une fonction secondaire ?

Pour finir, on peut tenter de s'interroger sur le prestige attaché à la fonction de panégyriarque. On connaît plusieurs personnages considérables qui l'ont exercée. À Éphèse,

⁵¹ TAM V.2, 1442.

⁵² TAM V.2, 1474, 1476, 1484, 1495.

⁵³ I.Tralleis, 145. Sur les fonctions d'irénarque et de paraphylaque : Brélaz 2005.

⁵⁴ I.Didyma, 372. Cf. Günther 2017, 66.

P. Vedius Antoninus (I) et son fils adoptif ont tous deux été panégyriarques des Megala Ephesèa et, pour le premier, des Pasithea, tout en ayant rempli par ailleurs de hautes fonctions (la prytanie, le secrétariat du peuple, l'asiarchie et des ambassades auprès des empereurs).⁵⁵ Une femme de cette même famille très influente a épousé le sophiste T. Flavius Damianus, dont Philostrate vante l'immense richesse et la générosité. Celui-ci est honoré par deux statues aux inscriptions presque identiques, érigées par deux associations de quartier (l'agora et l'avenue).⁵⁶ On y apprend qu'il a assumé la même année (en 166/7 ap. J.-C.) les fonctions de secrétaire du peuple et de panégyriarque des Megala Ephesèa, et qu'il a accompli à cette occasion d'importants bienfaits : il a « mesuré » (μετρήσαντα) plus de 200 000 médimnes de grain pendant treize mois entiers (soit un mois de plus que la durée normale d'un mandat) et assuré l'accueil des troupes romaines de retour des guerres parthiques. Il a donc à la fois pris en charge les frais considérables du cantonnement des troupes et approvisionné le marché en céréales pour éviter une pénurie due à la présence des soldats romains. Il a en outre promis de construire un nouveau bâtiment, avec toute sa décoration, dans les thermes de Varius. Ce même Varius – de son nom complet P. Quintilius Valens Varius – est également attesté comme panégyriarque des Megala Artemisia, dans une inscription qui rappelle ses autres fonctions (secrétaire du Conseil, stratège, gymnasiarque, agoranome, néope d'Artémis) et ses bienfaits, alimentaires (il a lui aussi « mesuré » du grain de sa propre initiative) et édilitaires (il a orné la patrie « de grandes et remarquables constructions »).⁵⁷ De fait, il a financé au début du II^e s. les thermes qui portent son nom, ainsi qu'un temple en l'honneur d'Hadrien sur la rue des courètes.

Dans d'autres cités également, certains panégyriarques apparaissent comme des hommes très fortunés, ayant occupé de multiples fonctions. Outre les quelques exemples donnés plus haut, on peut citer Aelianus Poplas à Milet, actif sous les Sévères : une hydrophore qui se dit sa parente (*syngenès*) rappelle qu'il a été « trésorier, archiprytane, boularque, agonothète, prophète, stéphanéphore, panégyriarque, deux fois grand-prêtre des Augustes ».⁵⁸ Si l'ordre des fonctions est ici chronologique, alors celle de panégyriarque a été assumée vers la fin de sa carrière, après la prophétie et la stéphanéporie, deux fonctions très prestigieuses. On ne peut toutefois en être sûr.⁵⁹ À côté de ces citoyens riches et influents, d'autres panégyriarques, qui ne sont connus que par l'inscription qui les mentionne et n'affichent qu'une ou deux fonctions, semblent bien plus modestes.

Dans le rappel des carrières civiques, la panégyriarchie n'est presque jamais mentionnée en premier : elle n'ouvre qu'une seule fois une séquence de plus de deux fonctions.⁶⁰

⁵⁵ *I.Ephesos* III, 728. Sur la famille des Vedii et l'adoption, par P. Vedius Antoninus (I) de M. Claudius Sabinus, qui devient ainsi M. Claudius P. Vedius Antoninus Sabinus ou P. Vedius Antoninus (II) : Kirbihler 2020.

⁵⁶ *I.Ephesos* III, 672 et VII.1, 3080, avec le commentaire de Puech 2002, 190–200 et Kalinowski 2006. Voir aussi *I.Ephesos* III, 672A (fragment d'une inscription du Conseil et du peuple pour Damianus) et 811 (Damianus honore un sénateur romain et signale ses deux fonctions de secrétaire et de panégyriarque). Sur la richesse de Damianus : Philostrate, *VS* 2.23 [605–606].

⁵⁷ *I.Ephesos* III, 712B.

⁵⁸ *I.Didyma*, 363A. Cf. Robert 1989a, 589–592 et Günther 2017, 17.

⁵⁹ Aelianus Poplas est connu par d'autres inscriptions, où il est mentionné en tant que magistrat éponyme, soit prophète soit stéphanéphore (*I.Didyma*, 169, 179 ; *I.Milet* VI.2, 613). On a également conservé l'inscription où il commémore sa prophétie, mais elle est très fragmentaire (*I.Didyma*, 241) : on y restitue la mention de l'archiprytanie, qui a donc précédé la prophétie et qu'une monnaie permet de dater sous Élagabal.

⁶⁰ *IG* XII.6.1, 305 (à Samos).

Pour interpréter ce constat, il faudrait d'abord établir, par une étude de plus grande ampleur, dans quel ordre les fonctions sont le plus souvent énumérées : en commençant par la plus récente, la plus ancienne, la plus prestigieuse ? En tout cas, la panégyriarchie apparaît majoritairement dans des séquences de plus de deux fonctions (cf. supra) et est alors le plus souvent rappelée en deuxième, troisième ou quatrième position. Il faut ajouter à cela qu'elle est beaucoup moins bien attestée dans la documentation que les fonctions d'agonothète et, dans une moindre mesure, d'agoranome : dans les corpus d'Asie Mineure interrogeables sur *PHI*, pour 87 occurrences du radical *πανηγυριαρχ-*, on trouve 1100 occurrences du radical *αγωνοθετ-* et 423 du radical *αγορανομ-*. Même si ce ne sont que des ordres de grandeur, ils donnent une idée de la fréquence variable à laquelle ces trois fonctions sont mentionnées dans les sources. Certes, toutes les fêtes ne comportaient sans doute pas de panégyrie (au sens de foire marchande), mais cette seule explication ne saurait rendre compte de la disproportion entre le nombre de mentions de panégyriarques et d'agonothètes. On pourrait faire l'hypothèse qu'ordinairement, la responsabilité de la foire était confiée à l'agonothète ou à l'agoranome en charge au moment de la fête, sans que cela soit précisé. Mais comment comprendre alors les inscriptions qui rappellent qu'un individu a été agoranome et panégyriarque, ou agonothète et panégyriarque ? Pourquoi expliciter dans certains cas ce qui serait implicite dans d'autres ? Le plus probable, à mon sens, est que la panégyriarchie était moins souvent rappelée car elle était à la fois moins prestigieuse que l'agonothésie et moins vitale au fonctionnement de la cité que l'agoranomie. Dans certains contextes (les honneurs publics récapitulant la carrière d'un notable important, les inscriptions commémoratives), elle pouvait trouver sa place sur la pierre, mais le plus souvent elle devait être exercée sans laisser de trace, peut-être par des individus de rang plus modeste. On touche là aux limites de notre documentation, qui ne nous permet pas d'évaluer avec certitude ce qui est passé sous silence dans le fonctionnement ordinaire des cités.

Un dernier point mérite commentaire : les relations entre la panégyriarchie et l'agonothésie. On a vu que pour les titulaires de la première fonction, la deuxième était la plus fréquente parmi les autres fonctions exercées (11% des occurrences). L'inverse n'est certainement pas vrai, car il est très probable (même si cela reste à vérifier) que les agonothètes sont plus souvent attestés comme prêtres ou grand-prêtres que comme panégyriarques. Il reste que les mêmes individus peuvent exercer les deux fonctions. Cela ne signifie pas nécessairement qu'elles sont sur le même plan du point de vue hiérarchique. Outre le témoignage de l'inscription d'Oinoanda relative aux *Dèmostheneia* (cf. supra), qui établit clairement un rapport de subordination entre l'agonothète et les panégyriarques qu'il nomme lui-même, on peut invoquer une lettre fragmentaire retrouvée à Aizanoi en Phrygie : elle est adressée par un agonothète des *Sebasta Claudieia*, qui a fondé un nouveau concours à ses frais, aux panégyriarques, auxquels il semble donc donner des instructions ou du moins faire des recommandations.⁶¹ Ces deux cas se rapportent toutefois à des fondations, et les modalités de fonctionnement d'une fête financée sur fonds privés ne sont peut-être pas transposables aux fêtes organisées par la cité sur fonds publics. Une autre inscription intéressante ne fournit pas non plus d'élément déterminant : il s'agit d'un honneur privé érigé au III^e s. à Samos par M. Aurelius Zosimos

⁶¹ *MAMA IX* List, 179, 28 = *IGR IV*, 584.

« l'irénarque et panégyriarque » (ὁ εἰρήναρχος καὶ πανηγυρίαρχος), pour M. Aurelius Tatianus fils de Zoilos, « le liturge par tradition ancestrale, généreux néoep, glorieux agonothète des Megala Sebasta Heraia, père et parent de nombreux liturges et magistrats, (...) son très cher frère » (τὸν ἐκ προγόνων λειτουργὸν καὶ φιλότιμον νεοποιὸν καὶ ἔνδοξον ἀγωναθέτην τῶν Μεγάλων Σεβαστῶν Ἡραίων, πατέρα καὶ συγγενῆ πλείονων λειτουργῶν καὶ ἀρχικῶν (...) τὸν γλυκώτατον ἀδελφὸν).⁶² Les deux frères ont peut-être exercé les charges d'agonothète (pour l'un) et de panégyriarque (pour l'autre) la même année, durant la même fête. Le fait que le premier soit honoré par le second implique-t-il une forme de hiérarchie entre les deux fonctions ? Est-ce le panégyriarque qui rend hommage à l'agonothète, ou le frère cadet à l'aîné ? On ne peut non plus exclure que l'hommage ait été réciproque et que nous ayons perdu la base de la statue érigée par Tatianus pour Zosimos.⁶³

L'indice le plus probant en faveur d'un moindre prestige de la panégyriarchie par rapport à l'agonothésie reste le faible nombre de mentions de la première fonction par rapport à la seconde dans les sources épigraphiques. Les titulaires de la panégyriarchie ne sont pas pour autant considérés comme des magistrats sans importance. Au contraire, le règlement d'Oinoanda leur donne une place de choix dans la procession, après l'agonothète et avant les agoranomes. De même, un texte très fragmentaire retrouvé dans le gymnase de Pergame, qui traite des conditions d'admission dans un groupement de nature indéterminée, mentionne les panégyriarques, après les grand-prêtres et leurs enfants et les gymnasiarques, parmi ceux qui peuvent être admis (prioritairement ?).⁶⁴ Les agoranomes ne semblent pas jouir de semblables prérogatives, et il est possible que leurs activités, plus quotidiennes, soient perçues comme moins prestigieuses. La dignité des panégyriarques est au contraire reconnue, même si elle est inférieure à celle d'autres magistrats et liturges, au premier rang desquels les agonothètes.

Conclusion

L'étude systématique de la panégyriarchie a d'abord permis de confirmer ses liens étroits avec l'agoranomie : les deux fonctions impliquent des missions et des compétences très proches et peuvent être exercées par les mêmes individus, simultanément ou successivement ; elles ne sont presque jamais (sauf très rares exceptions) confiées à des femmes ou à des étrangers ; mais la première est plus limitée dans le temps et l'espace, puisqu'elle consiste à surveiller le marché spécifique qui a lieu lors d'une fête. Cette charge est souvent rappelée avec d'autres fonctions et peut s'intégrer à des carrières qui témoignent d'une forme de spécialisation dans les questions d'approvisionnement, mais aussi de finances et d'administration publiques. Les fonctions religieuses sont toutefois très présentes également dans les parcours des panégyriarques, de manière ponctuelle ou plus

⁶² *IG* XII.6.1, 312.

⁶³ Pour un exemple d'un tel hommage réciproque entre frères, *I.Ephesos* III, 624 et VII.2, 4343.

⁶⁴ Hepding 1907, 296–302, n° 19. L'inscription mentionne le bienfaiteur Rufinus, de rang consulaire, qu'il faut très probablement identifier avec L. Cuspius Pactumeius Rufinus, consul en 142 ap. J.-C.

massive. Il est difficile d'attribuer une place précise à cette magistrature dans le déroulement des carrières ; elle est en tout cas rarement mentionnée en premier dans une séquence de fonctions. Elle peut être revêtue par des notables influents et fortunés, qui y associent parfois des bienfaits éclatants (comme Damianus à Éphèse), mais aussi par des citoyens plus obscurs (comme les agoranomes éphésiens, peu connus par ailleurs). Elle est surtout beaucoup moins souvent mentionnée dans les inscriptions que l'agonothésie et semble jouir, par elle-même, d'un prestige modéré. Elle fait sans doute partie de ces fonctions intermédiaires, remplies la plupart du temps sans éclat et sans laisser de trace dans notre documentation, mais qui sortent de l'ombre dans des contextes particuliers, à la faveur d'une série d'inscriptions qui commémorent ses titulaires ou d'un récapitulatif de carrière plus complet que les autres. Bien d'autres fonctions peuvent encore être éclairées par des traitements analogues à celui proposé ici, afin de mieux cerner le système institutionnel des cités grecques sous l'Empire romain.⁶⁵

Annexe : liste des références épigraphiques du corpus

Nb : les références aux corpus épigraphiques suivent la liste des abréviations établie par l'AIEGL (<https://www.aiegl.org/grepiabbr.html>), sauf pour les rares publications qui n'y figurent pas et pour lesquelles ont été reprises les abréviations du site *PHI*.

Heberdey-Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, 12, 28

I.Aphrodisias 2007, 11.305

I.Didyma 151 ; 243 ; 244 ; 278 ; 315 ; 320 ; 333 ; 349 ; 363A ; 372 ; 402

I.Ephesos Ia, 24C ; III, 633 ; III, 664B ; III, 672 ; III, 712B ; III, 724 ; III, 728 ; III, 811 ; III, 923, col.1 ; III, 924A.V ; III, 925A.III ; III, 930, col.2 ; III, 935, col.1 ; III, 938 ; IV, 1080B ; IV, 1104A ; V, 1618 ; VI, 2072 ; VII.1, 3014 ; VII, 1-3080

I.Erythrai Klazomenai I, 105 ; II, 228

IG XII Suppl., 693

IG XII.2, 241 ; 242 ; 244 ; 245 ; 246 ; 247 ; 248 ; 249 ; 250 ; 251 ; 252 ; 256

IG XII.4.2, 1146 II

IG XII.6.1, 305 ; 312

IG XII.6.2, 582 ; 982

I.Iasos II, 261

I.Ilion, 4

I.Knidos I, 91

I.Magnesia, 164

IMT Kyz Kapu Dag, 1450

I.Mylasa I, 107 ; II, 108

I.Nikaia I, 56

I.Nysa, 450 ; 451 ; 461 ; 582

I.Pergamon I, 163 ; II, 454

⁶⁵ Pour une étude des fonctions de boularque et d'archiprytane : Nawotka 2000 et 2014.

I.Priene, 246
I.Prusa I, 22
I.Sinope, 102
I.Tralleis, 145
MAMA IX List, 179, P28 ; P243
MAMA XI, 120
MDAI(A) 32 (1907), 296,19
I.Milet VI.3, 1151
McCabe Miletos, 643
Robert, *La Carie II*, n° 13
Supplementum Ephesium, 1568, 3
SEG 27, 947
TAM V.2, 970 ; 1192
TAM V.3, 1442 ; 1474 ; 1476 ; 1484 ; 1488 ; 1495

ABRÉVIATIONS

I.Didyma – A. Rehm, *Didyma II : Die Inschriften*, Berlin 1958.
I.Ephesos – H. Wankel et al., *Die Inschriften von Ephesos*, 10 vols., Bonn 1979–1984.
I.Erythrai Klazomenai – H. Engelmann, R. Merkelbach, *Die Inschriften von Erythrai und Klazomenai*, 2 vols., Bonn 1972–1973.
I.Ilion – P. Frisch, *Die Inschriften von Ilion*, Bonn 1975.
I.Knidos – W. Blümel, *Die Inschriften von Knidos, Teil 1*, Bonn, 1992.
I.Milet – P. Herrmann et al., *Milet VI. Inschriften von Milet*, 3 vols., Berlin, 1997–2006.
I.Mylasa – W. Blümel, *Die Inschriften von Mylasa*, 2 vols., Bonn 1987–1988.
I.Nysa – W. Blümel, *Die Inschriften von Nysa*, Bonn 2019.
I.Pergamon – M. Fränkel, *Die Inschriften von Pergamon*, vol. 1, Berlin 1890 ; vol. 2, Berlin 1895.
I.Priene – F. Hiller von Gaertringen, *Inschriften von Priene*, Berlin, 1906.
I.Priene B – M – W. Blümel, R. Merkelbach, *Die Inschriften von Priene I–II*, Bonn, 2014.
I.Prusa – Th. Corsten, Th., *Die Inschriften von Prusa ad Olympon*, 2 vols., Bonn, 1991–1993.
I.Sinope – D. French, *The Inscriptions of Sinope, Part 1 : Inscriptions*, Bonn, 2004.
I.Tralleis – F. Poljakov, *Die Inschriften von Tralleis*, Bonn, 1988.
MAMA – *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, Manchester–London 1928–.
TAM – *Tituli Asiae Minoris*, Wien 1901–.

BIBLIOGRAPHIE

Adak, M. (2015), Zwei Weihungen aus Klazomenai, *Philia* 1 : 77–81.
Brélaz, C. (2005), *La sécurité publique en Asie Mineure sous le Principat (I^{er}–III^{ème} s. ap. J.-C.)*. *Institutions municipales et institutions impériales dans l'Orient romain*, Basel.
Brélaz, C. (éd.) (2017), *L'héritage grec des colonies romaines d'Orient; actes du colloque de Strasbourg, 8–9 novembre 2013 : Interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'Empire romain*, Paris.

- Busine, A. (2006), The Officials of Oracular Sanctuaries in Roman Asia Minor, *ARG* 8 : 275–316.
- Chandezon, C. (2000), Foires et panégyries dans le monde grec classique et hellénistique, *REG* 113 : 70–100.
- De Ligt, L. (1993), *Fairs and Markets in the Roman Empire: Economic and Social Aspects of Periodic Trade in a Pre-Industrial Society*, Amsterdam.
- Fontenrose, J. E., (1988), *Didyma: Apollo's Oracle, Cult and Companions*, Berkeley.
- Frija, G. (éd.) (2020), *Être citoyen romain dans le monde grec au I^e siècle de notre ère*, Bordeaux.
- Günther, W. (2017), *Inschriften von Milet, VI.4: Eine Prosopographie*, Berlin–Boston.
- Heller, A. (2013), Les institutions civiques grecques sous l'Empire : romanisation ou aristocratisation ?, in : P. Schubert (éd.), *Les Grecs héritiers des Romains : huit exposés suivis de discussions*, Vandœuvres : 207–247.
- Heller, A. (2019), Leading Families in the Cities of Roman Asia Minor: A Quantitative Approach, in : N. Andrade et al. (éds.), *Ancient Cities 1 : Roman Imperial Cities in the East and in Central-Southern Italy*, Rome : 81–93.
- Heller, A. (2020), *L'âge d'or des bienfaiteurs. Titres honorifiques et sociétés civiques dans l'Asie Mineure d'époque romaine (I^{er} s. av. J.-C. – III^e s. apr. J.-C.)*, Genève.
- Hepding, H. (1907), Die Arbeiten zu Pergamon 1904–1905, II. Die Inschriften, *MDAI(A)* 32 : 241–377.
- Hodot, R. (2012), Les agonothètes de Thermi, in : *Troïka. Parcours antiques. Mélanges offerts à Michel Woronoff*, vol. 2, Besançon : 241–249.
- Kalinowski, A. (2006), Of Stones and Stone-cutters : Reflections on the Genesis of Two Parallel Texts from Ephesus (IvE 672 and 3080), *Tychè* 21 : 53–72.
- Kirbihler, F. (2012), Un cursus honorum à Éphèse ? Quelques réflexions sur la succession des magistratures de la cité à l'époque romaine, in : P. Goukowsky, Chr. Feyel (éds.), *Folia Graeca in honorem Edouard Will. Historica*, Nancy : 67–107.
- Kirbihler, F., (2020), La citoyenneté romaine à Éphèse au II^e siècle et la pratique du droit romain. Une *adrogatio* chez les Vedii, in : G. Frija (éd.), *Être citoyen romain dans le monde grec au I^e siècle de notre ère*, Bordeaux : 117–164.
- Nawotka, K. (2000), Boularchos in Roman Asia Minor, *Epigraphica* 62 : 61–85.
- Nawotka, K. (2014), Archiprytanis, *Epigraphica* 76 : 87–109.
- Parke, H. W. (1985), *The Oracles of Apollo in Asia Minor*, London.
- Puech, B. (2002), *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris.
- Robert, L. (1963), Compte-rendu de P. M. Fraser, Samothrace: The Inscriptions on Stone, *Gnomon* : 50–79 (= Robert 1989b, 589–618).
- Robert, L. (1966), *Monnaies antiques en Troade*, Paris–Genève.
- Robert, L. (1989a), *Opera minora selecta*, vol. 5: *Épigraphie et antiquités grecques*, Amsterdam.
- Robert, L. (1989b), *Opera minora selecta*, vol. 6: *Épigraphie et antiquités grecques*, Amsterdam.
- Sarrazanas, C. (2021), *La cité des spectacles permanents. Organisation et organisateurs des concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale*, Bordeaux.
- Strubbe, J. H. M. (1987), The Sitonia in the Cities of Asia Minor under the Principate (I), *EA* 10 : 45–81.
- Strubbe, J. H. M. (1989), The Sitonia in the Cities of Asia Minor under the Principate (II), *EA* 13 : 99–122.
- van Bremen, R. (1996), *The Limits of Participation: Women and Civic Life in the Greek East in the Hellenistic and Roman Periods*, Amsterdam.
- Welles, C. B. (1966), *Royal Correspondance in the Hellenistic Period: A Study in Greek Epigraphy*, Roma.
- Wörle, M. (1988), *Stadt und Fest im kaiserzeitlichen Kleinasien. Studien zu einer agonistischen Stiftung aus Oinoanda*, München.